

Tarif de la Carte SCOL'R (circuits spéciaux scolaires) Yvelines - Année scolaire 2019-2020

SCOLARITE	ELIGIBILITE	Prix de la carte pour un élève domicilié dans les Yvelines	Participation d'Ile de France mobilités	Participation du département
Ecoles, Collèges, Lycée	SI ELIGIBLE	113,50 €	573,80 €	195,00 €
	NON ELIGIBLE	687,30 €	0,00 €	195,00 €

Pour information, le tarif régional de la carte SCOLR 2019-2020 est de 882,30€

DUPLICATA 20 €

(délivré par Ile-de-France Mobilités uniquement)

L'Eligibilité est liée aux critères définis au Règlement Régional d'Ile de France Mobilités

Le tarif applicable uniquement aux Yvelinois est décidé par le Conseil Départemental des Yvelines

